

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 180 | Date 27 novembre-3 décembre

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 37 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

1er décembre : Le Conseil turc de médecine légale (ATK) a publié un rapport selon lequel Makbule Özer, une femme kurde de 81 ans souffrant de graves handicaps et de problèmes de santé, est apte à purger sa peine de prison.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

30 novembre : La gendarmerie est intervenue lors d'une déclaration de presse devant le lieu de travail à Urfa pour protester contre le licenciement d'un travailleur pour

cause d'appartenance syndicale et a détenu le président de BİRTEK-SEN Mehmet Türkmen et les représentants syndicaux Çayan Dursun et Mazlum Ayçiçek.

30 novembre : Le gouvernorat d'Urfa fait une déclaration le 29 novembre 2023 et interdit les déclarations de presse, les réunions, les marches, les grèves de la faim, les sit-in de protestation, les rassemblements, l'ouverture de stands, l'installation de tentes, la distribution de tracts, l'accrochage de bannières et les actions et activités similaires pendant 3 jours à partir du 29 novembre 2023.

1er décembre : 97 manifestants qui s'étaient rassemblés dans le quartier de Kadıköy à İstanbul peu après les deux puissants tremblements de terre qui ont frappé le sud de la Turquie au début de l'année, affirmant que la corruption était la cause de la dévastation qui s'en est suivie et du nombre élevé de morts, ont été inculpés.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

27 novembre : L'organisme de surveillance de l'audiovisuel turc, le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK), a imposé des amendes totalisant plus de 22 millions de TL (760 982 dollars) à sept chaînes de télévision d'opposition au cours des 11 premiers mois de 2023.

27 novembre : 17 personnes ont été arrêtées lors de perquisitions dans les districts de Derik et Kızıltepe à Mardin, au motif qu'elles faisaient de la propagande d'organisation illégale dans leurs publications sur les réseaux sociaux.

27 novembre : Lors de perquisitions à Urfa, une personne a été arrêtée pour avoir fait de la propagande pour une

organisation illégale dans des publications sur les réseaux sociaux.

29 novembre : Tuncay Özdamar, rédacteur en chef de la chaîne publique allemande Westdeutscher Rundfunk Köln (WDR), a été brièvement arrêté en septembre à Ankara, où il s'était rendu pour rendre visite à sa mère malade, en raison de tweets qu'il avait publiés en 2018.

30 novembre : Au moins 3 articles sur le prêt de 700 millions de TL accordé par la banque d'état Halkbank à un chef de gang avec le soutien du Fonds de garantie de crédit ont été bloqués et supprimés par le 5ème tribunal pénal d'Istanbul Anatolie pour cause de violation des droits de la personne.

1er décembre : Emine Şenyaşar, une femme qui réclamait justice pour trois membres de sa famille assassinés par des personnes liées à un député du Parti de la justice et du développement (AKP) au pouvoir en Turquie, risque jusqu'à deux ans de prison pour avoir prétendument insulté le député İbrahim Halil Yildiz.

1er décembre : L'article intitulé "Tout le monde, de la police au procureur, est impliqué !" publié sur le site birgun.net a été interdit d'accès par le 3e tribunal pénal d'Istanbul Küçükçekmece le 30 octobre 2023 et son contenu doit être supprimé.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

28 novembre : La police turque fait une descente dans un appartement d'Istanbul appartenant à Ali Yeşildağ, un ancien confident du président Recep Tayyip Erdoğan qui a fait des révélations choquantes sur le président au début de l'année, et arrête sa femme.

30 novembre : Des membres de la plus haute cour d'appel de Turquie ont déposé des plaintes pénales contre un éminent professeur de droit, İzzet Özgenç, en raison de ses remarques sur une récente crise impliquant les deux plus hautes juridictions du pays concernant le cas d'un législateur emprisonné.

1er décembre : Un tribunal d'Ankara a ordonné la révocation du conseil exécutif de la principale association de médecins de Turquie, l'Association médicale turque (TTB), un an après que la présidente de l'organisation,

Şebnem Korur Fincancı, ait été arrêtée pour avoir prétendument diffusé de la propagande terroriste.

1er décembre : L'avocat Bülent Akbay s'est disputé devant le palais de justice du district d'İskenderun à Hatay avec deux personnes, qui seraient le garde du corps et le chauffeur du procureur général, et a été victime de violences physiques de leur part.

MINORITÉ KURDE

30 novembre : Le tribunal turc qui a rejugé Selçuk Mızraklı, l'ancien co-maire de la province à majorité kurde de Diyarbakır, dans le sud-est de la Turquie, qui avait été démis de ses fonctions et remplacé par un administrateur, a prononcé la même peine de plus de neuf ans à l'encontre de l'homme politique.

1er décembre : Les anciens coprésidents de district du Parti démocratique des peuples (HDP), Şiyar Koç et Dilan Çıtanak, sont arrêtés dans le district de Nusaybin à Mardin par la police qui a arrêté la voiture dans laquelle ils se trouvaient dans le cadre d'une enquête basée sur Muş.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

30 novembre : 2 personnes détenues dans le village de Göllüce du district d'İznik à Bursa ont été soumises à la torture et à des mauvais traitements au poste de gendarmerie.

30 novembre : 3 prisonniers (Yusuf Bulga, Çeçen Kilkaya et Doğan Özbahçeci) ont été transférés dans d'autres prisons contre leur volonté.